

L'ÉCHO

DU

Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montreal, (Bas-Canada) 2 Mars 1861.

No. 8

SOMMAIRE.—Poésie : La prière et l'aumône.—Chronique.—Discours sur l'armée pontificale, par M. Désiré Gironard, Avocat, (suite).—Biographie de l'hon. D. B. Viger, par M. Jos. Royal.—Faits divers :—Un zouave mal appris.—Rapprochement singulier.—Production métallurgique.—Comment les grands hommes d'autrefois traitaient la papauté.

POÉSIE.

LA PRIÈRE ET L'AUMÔNE.

Deux frères se rendaient à l'église un dimanche ;
Ils avaient, tous les deux, dix sous en pièce blanche,
Et tout fiers s'en allaient, bras dessus, bras dessous,
Causant sur ce qu'on peut acheter pour dix sous.

Arrivés à la porte, ils ont un pauvre en face :
"La charité, messieurs, la charité de grâce !"
Jean à demi touché, "hélas ! pourquoi faut-il
Ne pouvoir disposer d'un seul sou, lui dit-il !
Sans monnaie aujourd'hui, je ne puis rien, brave homme !"

"Moi, non plus, dit Robert, mais j'ai toute une somme ;
Elle sera pour vous ; tenez, voici l'argent."
Et sa main rencontrant celle de l'indigent
Y met avec bonheur la pièce toute entière.

Ils entrent dans l'église et commencent leur prière.
Mais quoique prosternés, tous deux, dans le saint lieu
La voix de Robert seule arriva jusqu'à Dieu.

Car, il ne suffit pas de prier dans un livre :
Il faut, pour plaire à Dieu, aimer les malheureux,
Et leur donner l'argent quand on n'a pas le cuire.
Joindre les mains, c'est bien ; mais les ouvrir, c'est mieux.

L. RATHBONNE.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE :—Nouvelle publication des Pères de l'Église.—Différence entre 1830 et 1860.—Nouvelles d'Italie.—Garibaldi *sub tegmine Jagi*.—Séances de charité au Cabinet de Lecture.

Une des œuvres qui recommanderont le plus l'époque actuelle à l'estime des temps à venir, est assurément l'entreprise immense que vient d'accomplir M. Migne, le libraire-éditeur des grands ouvrages religieux et pour laquelle il a reçu et reçoit chaque jour un concours efficace de la part de l'Épiscopat et du Clergé, en France.

Il vient de terminer la publication de tous les Pères de l'Église (Grecs et Latins), et les offre au public en 326 volumes, pour la somme de 80 louis, ou environ.

Pour arriver à ce résultat, M. Migne s'est imposé les plus grands sacrifices et il a dû avancer une somme considérable, qui représente à peu près toute la fortune

qu'il avait acquise dans ses premières publications et dans ses premières entreprises, c'est-à-dire, environ 40,000 louis.

Il y a lieu d'espérer que ces avances lui seront remboursées ; mais, en attendant, il a fallu qu'il se rencontrât un homme assez dévoué au bien, pour risquer tout ce qu'il avait, dans une œuvre qui intéresse tellement le bien des âmes et la propagation de la vérité parmi les hommes.

Moyennant les efforts de l'Éditeur zélé, on trouvera réunie, cette collection complète, qu'il était presque impossible de se procurer autrefois, et qu'il aurait d'ailleurs fallu payer un prix exorbitant.

Un prêtre très-savant du commencement de ce siècle, qui avait travaillé, pendant presque toute sa vie, à réunir une collection des SS. Pères, n'était pas parvenu à avoir entièrement tout ce que M. Migne offre en ce moment au public, il s'en manquait d'une fraction assez notable ; et cependant ce qu'il avait réuni et acquis jusque-là, lui avait coûté plus de 100,000 francs, c'est-à-dire plus de 4,000 louis.

M. Migne donne cela et même plus, pour 80 louis environ. C'est là un des résultats les plus remarquables de l'industrie et du bon marché moderne. La nouvelle édition a paru avec des tables immenses qui tiennent une vingtaine de volumes, et qui présentent la plus grande facilité pour traiter quelque sujet que ce soit, qu'il s'agisse de théologie dogmatique ou morale, de liturgie, de prédication et même de sciences, de littérature ou de beaux arts.

Cela met donc, au moins chaque Établissement religieux à même d'avoir cette précieuse réunion, qui est l'arsenal, le trésor le plus complet de ressources, et de moyens propres à éclairer, à enseigner, à convaincre, et à réfuter, suivant que l'occasion s'en présente et qu'il peut être nécessaire.

Autrefois on ne comptait, dans toute l'Église, qu'un nombre très-restreint de Bibliothèques publiques qui possédassent à peu près l'équivalent d'une semblable collection, et c'est ce que bientôt chaque Diocèse pourra avoir et même en double, ou en triple, si ce n'est plus.

Une des principales collections en ce genre, était celle de l'Archevêché de Paris ; on sait qu'elle fut détruite